

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 mars 2024

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 8 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 2
Absents : 1 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN,
Votants : 10 Thierry TEYPAZ, Marie-José LIGOUZAT, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS, Laëtitia
SOCQUET-JUGLARD

Date de la convocation :
05/03/2024 Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir donné à Christian EXCOFFON, Jean-Loup
MARTIN pouvoir donné à Thierry TEYPAZ

Absent : Jérémie MONGELLAZ

A été élu secrétaire de séance : Laëtitia SOCQUET-JUGLARD

Délibération n° 2024-D06 – Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2024

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 17 janvier 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (10 voix pour) :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 17 janvier 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240318-2024-D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2024

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christian EXCOFFON

